**AG statutaire annuelle, 23 mai 2022.**

**(pour l’année 2021)**

**« JE NE LACHERAI PAS TA MAIN » :** La réunion commence par la projection du film de la réalisatrice Dominique Cabrera. Ce film de 8 mn présente le témoignage d’un des deux survivants du naufrage du 24 novembre, lu par des volontaires.

JClaude Lenoir (président) dit qu’il est surprenant que, heureusement, cela n’arrive pas plus souvent. Il explique que le drame a été provoqué par un concours de circonstances, en particulier par le fait qu’il s’est produit à la limite des eaux territoriales française et anglaise.

Antoine de la Fouchardière complète en disant que, depuis, la marine nationale française et les militaires anglais sont systématiquement sur l’eau pour surveiller.

Jacky Bricout et JClaude Lenoir rappellent le rôle important joué par les sauveteurs en mer (bénévoles) et par les pêcheurs qui régulièrement ratent leur pêche pour se porter au secours de naufragés.

**LES COMPTES DE L’ASSOCIATION.**

Jean Claude prend la parole pour demander à l’assemblée de bien vouloir l’excuser suite à l’omission du solde positif de Grande-Synthe dans le compte financier de 2020 l’an dernier. Le programme sur Excel contenait une faille : le résultat de Grande Synthe n’était pas affecté automatiquement dans le résultat d’exercice global !

La Décision Budgétaire Modificative après correction de cet oubli est votée à l’unanimité, avec les excuses du président.

Philippe Bernard propose d’acquérir un outil professionnel, par exemple le logiciel CIEL.

Philippe est invité à aider à la mise en place.

Salam n’a qu’une seule comptabilité (Calais et Grande-Synthe confondues). En 2021 il n’a pas été nécessaire que Calais verse de l’argent à Grande-Synthe : suffisamment de dons qui ne nécessitaient pas de reçu fiscal ont été faits à Grande-Synthe.

Globalement les dons augmentent : 120 000 € cette année.

Cela tient à l’envoi du « Quai Salam » particulièrement celui de décembre et à la générosité des donateurs en 2021.

Globalement on dépense 10 000 € par mois.

Mais nous pourrions voir une grosse diminution des rentrées d’argent en 2022.

On a touché environ 40 000€ de dons exceptionnels en 2021.

On décide de flécher les fonds de réserve :

pour le compte général,

* pour l’aménagement de la cuisine de Grande-Synthe (don fléché de 20 000 €),
* pour renouveler des véhicules 35000€

(Il faut envisager une dépense de 15 000€ par camionnette, on rejette l’idée d’une location qui coûte cher, particulièrement si on abîme un minimum les carrosseries…)

On peut envisager un achat aux enchères, mais il faut que quelqu’un soit prêt à y passer du temps.

Le budget et le compte financier sont adoptés à l’unanimité.

Le président remercie les trésorières (Françoise Leclercq et Marie-Ange Montoy) et Philippe Bernard pour son aide à la mise en place du logiciel CIEL.

**SITUATION A GRANDE-SYNTHE** :

Les activités restent les mêmes, principalement la distribution du repas chaud le midi quatre fois par semaine.

Nous avons nourri entre 200 et 600 personnes (à l’automne) pendant l’année, dans des conditions assez faciles car le nombre de bénévoles (réduit depuis les confinements dus au COVID) s’est à nouveau étoffé.

Nous avons eu une annonce de distribution de repas par l’Etat, ce qui à la fois nous semblait bien (c’est le rôle de l’Etat et c’est offert aux migrants de Calais), mais en même temps nous inquiétait terriblement : nous avons vu deux fois à Calais la prise en charge de la nourriture par l‘Etat : au camp de Sangatte en 1999 et au Centre Jules Ferry en 2015, avec un arrêt du jour au lendemain de cette prise en charge, le 5 novembre 2002 et le 1er novembre 2016.

Fin des états d’âme : il n’en est plus question…

Le début de l’année a été marqué par une période très froide (boue, eau qui gèle dans les tuyaux), et sans mise à l’abri pour l’hiver :

La réponse des autorités est : « S’ils ne profitent pas des départs en CAES, c’est qu’ils le veulent bien, ils peuvent rester dans la boue » .

Les CAES ne seront jamais à moins de 30 km de la côte et les gens n’y sont acceptés que pour un mois, au bout duquel ils doivent demander l’asile. Déboutés du droit d’asile ou dublinés, ils ne souhaitent donc pas partir.

Le camp s’est déplacé peu à peu sur le territoire de la commune, avec son point d’eau, jusqu’à en sortir complètement.

Du « parking vert », au sud du Puythouck, puis en plusieurs évacuations vers le nord à la limite du domaine d’Auchan, pour être déménagé de l’autre côté de la D 601 par le personnel municipal le 16 avril au petit Prédembourg. Ce camp à peu près toléré au début (installation par la mairie de 4 points d’eau, quatre bornes pour recharger les portables et trois bennes à ordures) a ensuite été à nouveau repoussé vers le sud jusque sur le terrain privé de la Sècherie.

Le 23 novembre, tout le monde était chassé de Grande-Synthe et trouvait refuge au lieu dit « Le Pont à Roseaux » dans un creux humide et sans point d’eau de la commune de Loon-Plage. Depuis ce sont les jeunes Anglais de l’association Roots qui remplissent tous les jours des « tonnes » d’eau sur le terrain.  
De toilettes, pas l’ombre d‘une, de toute l’année 2021.

Les évacuations ne sont pas aussi fréquentes qu’à Calais, les conditions sont donc vécues différemment : elles ont lieu entre deux et cinq fois par mois.

**SITUATION A CALAIS :**

Le public est maintenant en majorité africain et pas seulement soudanais.  
Les familles, avec des enfants très jeunes, sont de plus en plus nombreuses.

Des gens passent par Calais pour se rendre à des points de rendez-vous sur le littoral pour embarquer sur un canot gonflable vers le Royaume-Uni.

Un jour environ mille personnes sont descendues à la gare de Rang-du-Fliers.

Le matin, ils nous demandent de la nourriture pour trois ou quatre jours et vont attendre dans les dunes l’embarquement sur un zodiac.

Les démantèlements ont lieu un jour sur deux en moyenne, le matin, parfois en après-midi, et le lendemain matin aussi…

Des obstacles à la distribution de nourriture se sont multipliés :

D’abord, renouvelés de mois en mois, ce sont les arrêtés préfectoraux d’interdiction de distribution de nourritures et de boissons gratuites dans certaines rues de la ville.

Si on peut comprendre à la rigueur le souci de protéger certains endroits stratégiques, on comprend moins qu’on en soit arrivé à ce qu’il n’y ait presque plus d’endroits où s’installer pour distribuer :

Aux arrêtés préfectoraux se sont ajoutés des enrochements et des zébras, des interdictions de stationner…  
Nous avons payé sur 2021 presque 2000 € de PV, parfois complètement abusifs : le pire étant les deux PV pour un stationnement à un endroit où les camionnettes ne pouvaient pas être au moment indiqué…

Récemment des évacuations totales et définitives, suivies du labourage du terrain pour empêcher une réinstallation, ont supprimé deux nouveaux lieux de campement et donc de distribution…

Des toilettes ont été retirées du lieu de vie du BMX et déposées au milieu de nulle part sur le site de l’Hôpital…

Il faut ajouter à ces interdictions les intimidations par la police contre les bénévoles : « Vous n’avez pas le droit de distribuer à manger ! Ne revenez pas demain matin… Montrez-moi votre autorisation (autorisation qui n’existe pas…) » etc.

La « Vie Active » qui est, elle, mandatée par l’Etat pour les distributions d’eau et de nourriture, a de moins en moins d’endroits où elle est autorisée à se rendre…

La période électorale, avec la chasse aux voix d’extrême droite, n’a pas arrangé les choses…

**LA COMMUNICATION.**

Deux nouveautés toutes récentes :

* Création, le 21 mai 2022 de la page LinkedIn de Salam.  
  Guillaume Légère, qui en est le fondateur, la présente : il s’agit d’un réseau social qui s‘adresse bien sûr à des particuliers, mais essentiellement à des entreprises et dont nous pouvons espérer qu’elle apportera de nouveaux donateurs.
* La page en anglais du site internet de Salam reprend vie :

En six jours, au début du mois de mai, les réactivités conjuguées de Chris (donateur anglais venu nous rendre visite) et de Michel (qui fait les mises en page de nos publications) ont produit ce miracle : Chris a traduit en anglais la dernière newsletter, Michel l’a remise en pages avec les photos de l’original. Elle est sur le site internet et la page a été mise à jour. Chris a bien l’intention de recommencer chaque mois.

Le travail de l’année sur la page Facebook de Salam est présenté par Antoine de la Fouchardière qui la gère avec sérieux et régularité.

Tous ces liens créés entre adhérents et sympathisants sont présentés à l’assistance sur l’écran.

On rappelle aussi l’existence d’une newsletter mensuelle et d’un « Quai Salam » biannuel.

**LES ELECTIONS.**

Le comité directeur doit être renouvelé tous les deux ans.  
Une seule liste se présente.

Elle est élue à l’unanimité par un vote à main levée.

Yolaine Bernard,

Denise Cassignat,

Pascaline Delaby,

Alain Derepper,

Michèle Dutoit,

Martine Houssouliez,

Thierry Leblanc,

Françoise Leclercq,

Jean-Claude Lenoir,

Claire Millot,

Marie-Ange Montoy,

Anita Saison,

Marie Simar.

La séance est levée.

La réunion se termine par la pizza de l’amitié.